

Interpellation pour le Conseil communal du 27 novembre 2023

Quelques mesures concrètes pour lutter contre l'invasion publicitaire à Liège ?

Monsieur le Bourgmestre,

Ce 30 novembre, trois citoyens liégeois passeront devant le tribunal pour avoir tenté de dénoncer le message trompeur de publicités pour des (grosses) voitures. Loin d'être des criminels, ils sont à nos yeux des lanceurs d'alerte.

Il est aujourd'hui établi que la publicité commerciale qui a envahi l'espace public comporte plusieurs effets néfastes. Elle pousse à la surconsommation, elle favorise les grandes multinationales aux dépens des petites entreprises locales, elle porte un message souvent trompeur. Il est établi également que notre planète est la première victime de cette surconsommation et qu'un des objectifs majeurs dans les années à venir est, globalement, de consommer moins et mieux.

Etant un acteur local de première ligne, nous pensons que notre Ville a un rôle à jouer. Des engagements ont été pris par l'actuelle majorité. Nous souhaitons des avancées. C'est pourquoi nous vous interpellons aujourd'hui avec 3 demandes concrètes :

Le contrat qui lie pour 15 ans notre ville à la multinationale JC Decaux, durée que nous ne pouvons que dénoncer, concerne les abribus et "sucettes", pas les "billboards". Au niveau politique, rien ne s'oppose à interdire ces publicités géantes (jusqu'à 36m²). La Ville pourrait-elle prendre un engagement concret et chiffré en ce sens ? Pourrait-elle notamment enlever les panneaux publicitaires installés sur les terrains de la Ville, de la Régie Foncière ou de tout autre organisme sous l'autorité de la Ville ?

S'agissant des abribus et "sucettes", nous avons demandé qu'une mesure puisse être prise pour interdire leur présence devant les établissements scolaires, pratique particulièrement choquante. Vous aviez annoncé étudier la question. Qu'en est-il ? Quid par ailleurs des abribus du futur busway ? Avec ou sans pub comme pour le tram ?

Enfin, la question des écrans publicitaires nous préoccupe. Ils se multiplient dans les abribus et sur les "sucettes". Or, sans parler de leur consommation d'énergie très conséquente (45kWh/jour), une étude européenne (VIAS) concernant la publicité et les recommandations pour la sécurité routière vient de montrer leur dangerosité. Avoir son attention détournée plus de 2 secondes multiplie par 7 le risque d'avoir un accident. Ne devrait-on pas envisager de supprimer ou à minima de limiter drastiquement ces dispositifs ?

Pierre Eyben, Véronique Dembour et Elena Chane Alune pour le groupe Vert Ardent